

attribue au professeur Ollier la place située entre la Faculté de Droit et des Lettres, les rues Cavenne et des Trois-Pierres et le quai Claude-Bernard.

Le 18 mai, M. Aynard, député du Rhône, vice-président de la Chambre des députés, et dont chacun connaît le goût éclairé pour les arts, la haute compétence en cette matière, compétence qu'il a révélée par de nombreuses publications et par ses discours à la Chambre, qui rendit enfin à Lyon et à nos musées de si grands services quand il présidait la Commission municipale des arts, est élu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de M. Philippe Gille, décédé.

Le 31, M. Compayré, recteur de l'Université de Lyon, était élu, à son tour, membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, en remplacement de M. Laurent, décédé. Cette haute distinction honore autant l'Académie que le recteur de Lyon qui en est l'objet.

Avant de parler des œuvres littéraires que nous a apportées le mois de mai, qu'on me permette de dire un mot d'une innovation qui commence à faire une véritable révolution dans le monde des lettres; je veux désigner cette création digne d'études, *L'Espéranto*, sorte de langue universelle dont se préoccupent les savants. Je me garderai bien de la recommander encore; il faut attendre les résultats de cette audacieuse tentative. Mais il suffira de dire qu'elle compte comme adeptes convaincus: M. Offret, professeur de minéralogie théorique et appliquée à la Faculté des Sciences à Lyon; à Paris, M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M.; MM. Ballif, président du Touring-Club de France, Paris, directeur de l'Ecole commerciale de Paris; Marius Duché, président de la Chambre de Commerce française de Londres, général Sebert, etc., etc., pour mon-